



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° de novembre décembre 2008

Edito

LA CGT NE CAUTIONNERA PAS CETTE REFORME

Sommaire :

- Editorial
- Lettre à Mme FRITSCH (TPG) sur le boycott du CTPL, sa réponse et un commentaire
- compte rendu du CDAS du 17 novembre
- Infos gestion

La CGT a boycotté le CTPL du 4 décembre et adressé le 1er décembre la lettre ci-après à la Présidente du Comité Technique Paritaire Local de l'Yonne pour s'en expliquer.

La crise ? Quelle crise ? Pour qui ?

En quelques jours **360 milliards d'euros d'argent public** sont mis à la disposition des banques qui sont en grande partie responsables de la crise, alors que les budgets sont drastiquement réduits pour les services publics de l'éducation, de la santé.....il n'y aurait plus d'argent pour la sécurité sociale, pour les retraites, alors qu'il faudrait relancer massivement la consommation des ménages par une hausse des salaires.

la CGT progresse aux élections prud'homales

Malgré l'abstention importante (liée aussi aux conditions d'organisation du scrutin), **la CGT progresse aux élections prud'homales (+1.6%)**, la CFDT perd 3.1% et FO perd 2.3%.

Dans l'Yonne, la CGT recueille plus de **32 %** des voix, avec 6 conseillers prud'hommes en plus, elle disposera de 19 élus sur 46 sièges pour mener la bataille, elle redevient la première organisation du département. (voir détail sur le site local)

C'est un message clair des salariés en direction des pouvoirs publics et du patronat pour que leurs droits soient respectés et leur situation améliorée, dans un moment où tout est fait pour leur faire payer la crise.

Retrouvez toute l'actualité des services sur le site du syndicat national :

<http://www.tresor.cgt.fr/>

Secrétaire: Alain GUYADER tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr ou alain.guyader@tresor.cgt.fr

Vos nouveaux élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AAI : Vincent MINEAU (Joigny),

en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),

en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (Sens Municipale).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),

en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)

en CP : Ghislaine TRANCHON (Sens Aérolo).

Courrier du 1^{er} décembre 2008 : boycott du CTPL pour protester

Objet: Réunion du CTPL du 4 décembre 2008.

Je voudrais tout d'abord vous faire part de mon étonnement, n'ayant pas reçu de convocation dans les délais prévus, j'ai trouvé la convocation datée du 18 novembre 08, lors de mon passage à la Trésorerie Générale le 27 novembre et j'ai été indirectement informé de cette réunion par le mail RH du 26 novembre transmettant des pièces préparatoires.

Dans le département, nous étions habituellement et conformément à la charte du dialogue social, consulté avant la fixation de la date des réunions CAPL et CTPL, ce qui permettait de prendre en compte les disponibilités et charges de travail des élus du personnel et des représentants syndicaux.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons déjà programmé, un mois à l'avance conformément à la réglementation, une journée de formation syndicale le 1^{er} décembre, les représentants CGT en CTPL y participent, ce qui avec la journée de préparation créerait un absentéisme important sur la semaine.

De même, les horaires ne nous conviennent pas, et au delà de notre demande habituelle de tenue des réunions à partir de 9h, commencer à 15h avec cet ordre du jour important en dit long sur la considération portée aux représentants syndicaux.

Cette date du 4 décembre ne permet pas aux représentants de la CGT de préparer collectivement cette réunion et les documents ne nous ont pas été adressés avec la convocation comme prévu dans la charte page 12. Par exemples: les documents budgétaires établis le 31 octobre pouvaient être communiqués avec la convocation, tout comme la demande de changement d'horaires de la Trésorerie de Charny datée du 30 septembre.

Nous avons à plusieurs reprises souligné l'importance que nous attachions à ces questions.

Nous ne participerons pas à une réunion du seul CTPL sur des questions qui intéressent l'ex DGI et l'ex DGCP avec la mise en place des SIP, alors que les réunions nationales ne sont pas terminées. Les groupes de travail se passent d'ailleurs très mal, car la direction générale fait tout pour ne pas donner une vue globale de l'avenir de nos missions, de notre réseau, elle refuse de répondre aux questions et revendications posées par les organisations syndicales.

Pour terminer nous n'avons pas encore connaissance d'un aspect essentiel pour nous car significatif de la volonté de donner ou non les moyens aux services de fonctionner, celui des emplois, le CTPC prévu le 1^{er} décembre a été reporté au 12 puis au 15.

Comment pourrions nous, au niveau local, cautionner la mise en place de SIP dans ces conditions, sans connaître les effectifs, sans précisions sur la mise en place du PRC et l'avenir des trésoreries hors résidence.

Comment pourrions nous, au niveau local, cautionner cette absence de dialogue social de qualité.

Pour les représentants CGT au CTPL
le secrétaire départemental
Alain Guyader

Réponse :

OBJET: réunion du CTPL du 4 décembre 2008

Réf. : votre lettre du 1^{er} décembre 2008

Par lettre citée en référence, vous évoquez un certain nombre de points qui vous paraissent poser problème et estimez que les représentants CGT au CTPL, ne sont pas en mesure de participer au comité du 4 décembre, les échanges relatifs au SIP étant encore en cours au plan national.

Je prends acte de votre décision et vous remercie de m'en communiquer les raisons.

Par ailleurs, je suis, comme vous, très attachée à la qualité du dialogue social et ne peut rester indifférente aux critiques que vous formulez au sujet des modalités de convocation à ce CTPL.

Je tiens à vous apporter ci-après quelques éléments de réponse.

Vous regrettez, tout d'abord, de ne pas avoir été consulté pour le choix de la date de ce CTPL et déplorez l'horaire proposé qui ne correspond pas aux souhaits de la CGT.

Je ne vois pas d'inconvénient à une consultation préalable des organisations syndicales, ni à la prise en compte des préférences des uns et des autres en matière d'horaires, celles-ci n'étant pas nécessairement concordantes. Cependant, nos calendriers respectifs en ce mois de décembre comportent certaines contraintes qui nous laissent en réalité peu de latitude.

Vous évoquez, ensuite, la date et les modalités de remise de votre convocation : comme pour les convocations précédentes, celle-ci a été déposée, dans les délais préconisés, dans le local courrier à l'emplacement qui vous est réservé.

Je propose dorénavant, si vous en êtes d'accord, de doubler cette convocation par courriel.

Vous attirez, enfin, mon attention sur le fait que certains documents préparatoires auraient pu vous être transmis plus tôt.

La Charte sur les Bonnes Pratiques du dialogue Social que vous évoquez précise que « l'ensemble des documents nécessaires à la préparation des CAPL et des CTPL doivent, dans la mesure du possible être transmis avec la convocation, et au plus tard dans le délai de huit jours avant la réunion. »

C'est bien dans cet esprit que la transmission des documents est réalisée.

Aussi, l'envoi tardif des documents retraçant l'exécution budgétaire au 31/10 ne constitue pas une rétention intentionnelle, mais s'explique uniquement par la volonté initiale d'arrêter les résultats à mi-novembre, hypothèse ensuite abandonnée devant le surcroît de travail généré sur une fin d'année chargée pour le service Logistique.

S'agissant des SIP, leur organisation sera étudiée lors d'un prochain CTPL qui se tiendra en janvier, selon les préconisations de la direction générale.

Je tiens, néanmoins, à vous rappeler qu'au plan local des éléments d'information, notamment sur les effectifs implantés et le nombre d'emplois qui seraient transférés en application de la règle du jeu nationale, vous ont d'ores et déjà été communiqués.

Si votre intention de ne pas participer au CTPL du 4 décembre se confirmait, je vous proposerai de reprogrammer un nouveau CTPL le 16 décembre, avec un ordre du jour inchangé en dehors du point 2 (concernant les SIP).

Une convocation vous sera adressée en ce sens selon les nouvelles modalités définies ci-dessus.

Claudine FRITSCH

COMMENTAIRES DE LA CGT SUR LA REPONSE :

Madame FRITSCH n'aborde pas les questions importantes notamment celle des emplois nécessaires (il semblerait que le CTPL central sur les suppressions d'emplois prévu le 15 serait une nouvelle fois reporté au 16 décembre !) et celle de la considération des représentants des personnels.

Ainsi, habituellement, la consultation sur les dates réglait la question des délais puisque celle-ci avait lieu en amont (le CTPL était initialement prévu le 23 octobre depuis plus rien !) et la date de la réception de la convocation papier avait beaucoup moins d'importance .

Comment considérer que les conditions d'un dialogue social de qualité sont remplies en convoquant le CTPL à 15H sauf à croire qu'il ne s'agit que d'un passage obligé de l'information des représentants du personnel de décisions déjà prises.

De plus, un CTPL sur le budget en décembre, alors qu'il n'y a plus de marge de manœuvre, c'est soit trop tôt pour un bilan, soit trop tard pour débattre d'éventuelles nouvelles dépenses.....

La CGT souhaite aussi avoir le temps d'un travail collectif de l'ensemble de ses représentants mais aussi avoir le temps de consulter ses syndiqués et les personnels avant les réunions.

Bien entendu, la convocation peut être adressée par courriel, mais cela nécessitera la consultation préalable sur les dates bien en amont de celles-ci pour éviter de constater au dernier moment les incompatibilités de nos calendriers.

Mais cela ne changera rien aux problèmes liés à la mise en place de cette réforme qui motivent le boycott de l'ensemble des organisations syndicales dans la période.

ET D'UNE MANIERE PLUS GENERALE :

- L'absence de réponse de l'administration aux revendications syndicales maintes fois rappelées (comme indiqué sur le communiqué intersyndical national du 1er décembre) sur l'emploi , les missions et le maillage du service public, les conditions de vie au travail, l'organisation du travail, les droits et garanties des agents.
- L'absence de bilan contradictoire du fonctionnement des sites préfigurateurs avant la fin 2008 (figurant pourtant parmi les engagements du Directeur Général pris dès le mois de juin dans la circulaire de mise en œuvre des SIP)

ne sont pas de nature à garantir un dialogue social de qualité .

Les organisations syndicales nationales dans la suite de leurs interventions du 27 novembre , qui ont conduit à l'interruption du groupe de travail SIP du 28 novembre, ont réitéré devant le Directeur général leurs exigences dans une démarche convergente et unitaire.

Celles-ci portaient sur :

- Le niveau et la structure des emplois à la DGFIP ;
- Un bilan des SIP préfigurateurs avant toute mise en place des SIP ;
- Une synthèse des débats et des propositions de l'administration pour chaque groupe de travail ;
- Le desserrement du calendrier de mise en place de la réforme ;
- La suspension de toutes réunions des organismes paritaires locaux – CTP et CAPL ;
- Le respect d'un dialogue social de qualité ;
- Le refus que la réunion du 28 novembre soit conclusive sur les SIP.

Nous ne siégerons pas en CTPL tant que ces exigences ne seront pas satisfaites, sinon ce serait cautionner peu ou prou ce qui se met en place à marche forcée dans le réseau , dégradant encore plus le service public et les conditions de travail des agents.



C.D.A.S. de l'YONNE

du 17 novembre 2008

Ordre du jour :

- Approbation du procès - verbal de la réunion du 25 mars 2008
- Actions de prévention 2008-2009
- Arbre de Noël 2008
- Questions diverses

Déclaration liminaire lue par la CGT

Madame la Présidente,

C'est dans un contexte difficile que se réunit ce premier CDAS sous sa nouvelle composition.

Crise financière, réforme dans nos administrations, pouvoir d'achat en berne, situation de l'emploi, annonces sur les retraites (41 annuités et travail jusqu'à 70 ans) autant de facteurs aggravants qui génèrent une dégradation des conditions de travail.

D'un côté 360 milliards d'euros sont mis à la disposition des banques pour la spéculation. De l'autre la pression s'exerce sur les salaires et l'emploi, sur les crédits sociaux, sur l'avenir des missions.

Ainsi, comme pour le CHS, les crédits du CDAS sont amputés de 6 % au détriment des agents et de leurs familles. La CGT veut savoir sur quelles actions et sur quelles aides porte cette baisse des crédits importante.

A ce rythme que sera le budget 2009 pour l'action sociale ?

La CGT, première organisation syndicale de notre département, soutiendra les personnels qui vivent de plus en plus mal les pertes de repères dans l'exercice de leur mission et la détérioration de leurs conditions de travail.

Par exemple, la façon dont se passe la fusion DGI DGCP sans réel dialogue social, y compris dans le département, n'annonce rien de bon pour l'avenir.

Concernant l'ordre du jour de ce CDAS, nous souhaiterions qu'à l'avenir le procès verbal soit transmis à l'ensemble des élus et que le nom des élus soit porté à la connaissance de l'ensemble des personnels.

De même, à l'instar de ce qui se pratique dans le cadre de la subvention pour les séjours enfants, la CGT souhaite qu'il soit tenu compte du quotient familial pour les différentes sorties. Elle propose que ce vœux soit soumis à l'approbation du CDAS.

Réponses de l'administration :

1) L'amputation des 6 % concerne toutes les actions car le budget est globalisé mais Mme Pic a précisé que les enfants auraient pu bénéficier d'une catégorie supplémentaire pour les cadeaux de Noël. Pour 2009, nous maintenons notre position afin que le budget soit attribué en totalité.

LA CGT CONTINUERA A DEFENDRE L'ACTION SOCIALE qui doit perdurer pour améliorer la vie des agents.

2) Malgré un refus ferme du DSF sur la proposition de la CGT concernant l'envoi d'une plaquette avec la composition du CDAS sous forme papier à chaque agent, elle sera quand même envoyée dans chaque poste , ainsi que par mel à chaque agent .

3) L'administration est d'accord avec notre proposition de paiement selon le quotient familial et propose de faire de même avec les bons rentrée.

4) Mlle Paris, l'assistante sociale confirme que de plus en plus d'agents la concertent pour des problèmes de mal être au travail

5) Mme Fritsch nous informe qu'une réunion se tiendra en début d'année avec les agents à propos de la fusion . Elle souhaite connaître les revendications des agents.

BUDGET D'INITIATIVE LOCALE 2008 : bilan partiel .

- Séjours d'enfants : de plus en plus d'enfants partent en colonie avec l'action sociale. Egalement des enfants handicapés (330 enfants sont partis en 2008) n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service social.
- Arbre de Noël : Il se déroulera le mercredi 3 décembre 2008 à la salle Podium de Champs sur Yonne car il y a les élections prud'homales à la salle Vaulabelle. Cette année, le spectacle s'intitulera « la magie de Merlin »
216 jouets et 134 bons d'achats seront distribués.
Les agents pourront apporter des jouets qui seront offerts au « resto du cœur »
- Conférences de santé publique :
La conférence sur la préparation à la retraite a satisfait beaucoup d'agents
La conférence sur la ménopause, ostéoporose, andropause et le cancer de la prostate a déçu car les agents n'ont pas eu le temps de s'exprimer et poser des questions
- journée des retraités : elle s'est déroulée à Quarré les Tombes dans une très bonne ambiance
- Amitiés finances : 23 personnes absentes pour un long arrêt maladie en ont bénéficié

Après cette présentation du budget d'initiative locale 2008, un point sur les dossiers suivants a été présenté :

2 thèmes ont été choisis pour les conférences 2009 :

- l'adaptation au changement au travail
- la protection du consommateur (fraude) organisé par la dgccrf

Mlle Paris a présenté la Cellule de Recrutement et d'Insertion Socioprofessionnelle des Personnes Handicapées (CRIPH) dont vous trouverez les coordonnées et prestations sur le [site intranet Alizé](#) ou sur [le site internet de la CRIPH](#).

Il faut faire une demande préalablement à tout achat .Les prestations ne concernent que les agents en activité. Une aide pour l'aménagement du poste peut également être proposée si les dépenses n'excèdent pas 15 000 euros.

Vous pouvez consulter les catalogues EPAF sur internet :www.epaf.asso.fr

Questions diverses :

Un second médecin de prévention avait été demandé pour assister le docteur Martinot mais les services sociaux ont obtenu un refus de Paris suite à la présentation ? (à revoir)

2 élus participeront au groupe de travail du CDAS, pour la CGT ce sera Nathalie Zelmat et Didier Bourigault

une formation aux participants du CDAS sera dispensée le 22 /01/08

Les représentants CGT :

Titulaires : Didier BOURIGAULT BSI des Douanes Monéteau
Nathalie FOURNILLON Trésorerie de St Florentin
Nathalie ZELMAT CDI Joigny

Remplaçants : Stéphane HENGY HDI Tonnerre
Chantal DUCHESNE Trésorerie d'Auxerre
Carole CAMU CRD Douanes Monéteau

INFOS CALENDRIER DECEMBRE:

2 décembre 2008 Groupe de Travail "Contractuels, Berkanis, non titulaires" (reporté)

2 décembre 2008 Groupe de Travail "Comptabilité de l'Etat" (reporté)

3 décembre 2008 Elections Prud'homales

4 décembre 2008 Groupe de Travail "SIE" (reporté)

5 décembre 2008 Groupe de Travail "Personnels handicapés" (reporté)

8 décembre 2008 Groupe de Travail "Fiscalité immobilière" (reporté)

8 décembre 2008 Réunion sur le calendrier des CAP (Gestion publique)

8 décembre 2008 Réunion sur le calendrier des CAP (Filière fiscale)

9 décembre 2008 Conseil National du SNT-CGT

9 décembre 2008 CAP Contrôleurs : Révisions notes

10 décembre 2008 Conseil National du SNT-CGT

10 décembre 2008 CAP Contrôleurs : Révisions notes

15 décembre 2008 Groupe de Travail "Cadres" (reporté)

16 décembre 2008 Groupe de Travail "Formation" (reporté)

16 décembre 2008 CTP Central

17 décembre 2008 CAP Agents Administrations : Révisions notes

17 décembre 2008 Groupe de Travail "Conditions de travail" (reporté)

18 décembre 2008 CAP Agents Administrations : Révisions notes

19 décembre 2008 Groupe de Travail "Contrôle fiscal"

Pour recevoir régulièrement toutes les informations

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: **@dgfip.finances.gouv.fr**

les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :